



# RESCCUE



## MÉCANISMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS POUR LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### MESSAGES CLÉS

- ✓ Les mécanismes économiques et financiers étaient au cœur de la stratégie du projet RESCCUE pour accompagner la mise en œuvre d'activités de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), renforçant ainsi la résilience au changement climatique.
- ✓ À l'échelle régionale, le projet a étudié les possibilités qu'offrent le verdissement de la fiscalité et des subventions, le renforcement de la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC), les transactions relatives au foncier et les incitations économiques au service de la lutte contre les espèces envahissantes.
- ✓ Sur les sites pilotes, RESCCUE a évalué la faisabilité de plus de 50 mécanismes économiques et financiers. Dans la pratique, huit d'entre eux ont été mis en œuvre.
- ✓ La majorité des mécanismes étudiés ou mis en œuvre reposaient sur des paiements, par les bénéficiaires de services environnementaux et non par les pollueurs. Cela s'explique par une plus grande acceptabilité politique dans le contexte insulaire océanien.
- ✓ Le projet RESCCUE s'est trouvé confronté à plusieurs défis d'ordre contextuel et procédural. Les partenaires du projet les ont surmontés en intervenant à des échelles multiples, tout en conjuguant apport de compétences techniques et partenariats stratégiques afin de bâtir des liens de confiance, de nourrir la volonté d'agir, de renforcer les institutions existantes ou d'en créer de nouvelles.
- ✓ Outre la multiplication des innovations locales, il conviendrait de s'employer à: i) obtenir des impacts plus tangibles en matière de verdissement de la fiscalité et des subventions dans tous les États et Territoires insulaires océaniques ; ii) étudier de manière plus systématique les perspectives liées aux secteurs du tourisme et de la pêche ; et iii) évaluer le potentiel d'autres mécanismes comme les investissements d'impact, les dispositifs d'assurance, les échanges dette contre nature et les obligations vertes/bleues.



VATU-I-RA, FIJI

©CPS

## LE PROJET RESCCUE EN BREF

L'objectif global du projet RESCCUE était de contribuer à accroître la résilience des États et Territoires insulaires océaniques (ETIO). A cette fin le projet a promu l'adaptation au changement climatique par la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), en faisant notamment appel à l'analyse économique et à divers mécanismes économiques et financiers.

Parallèlement à cet objectif global à l'échelle régionale, des objectifs spécifiques concernaient les différents sites pilotes :

- élaborer et mettre en œuvre des outils de planification de la gestion intégrée des zones côtières ;
- renforcer le recours à l'analyse économique pour la gestion intégrée des zones côtières ;
- garantir la viabilité économique et financière de la gestion intégrée des zones côtières ;
- faciliter le partage des enseignements, la diffusion de l'information et la transposition de l'expérience acquise sur les sites pilotes.

La mise en œuvre de mécanismes économiques et financiers visant à pérenniser les activités de GIZC après l'achèvement du projet était au cœur de la stratégie RESCCUE.

## L'APPROCHE RESCCUE DES MÉCANISMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS – RAPPEL

Un document succinct intitulé [The RESCCUE approach](#) explique, entre autres, ce que recouvrent les « mécanismes économiques et financiers » dans le contexte du projet RESCCUE. Le document s'appuie sur deux rapports antérieurs publiés dans le cadre du projet: [Innovative financial mechanisms for coastal management in the Pacific: a state of the art](#), et [Economic tools for biodiversity: what contributions to expect from additional players in a crowded playing field?](#) On rappellera ci-après quelques points essentiels.



KADAVU, FIJI

©CPS

### *Mécanismes pris en compte dans le cadre du projet RESCCUE*

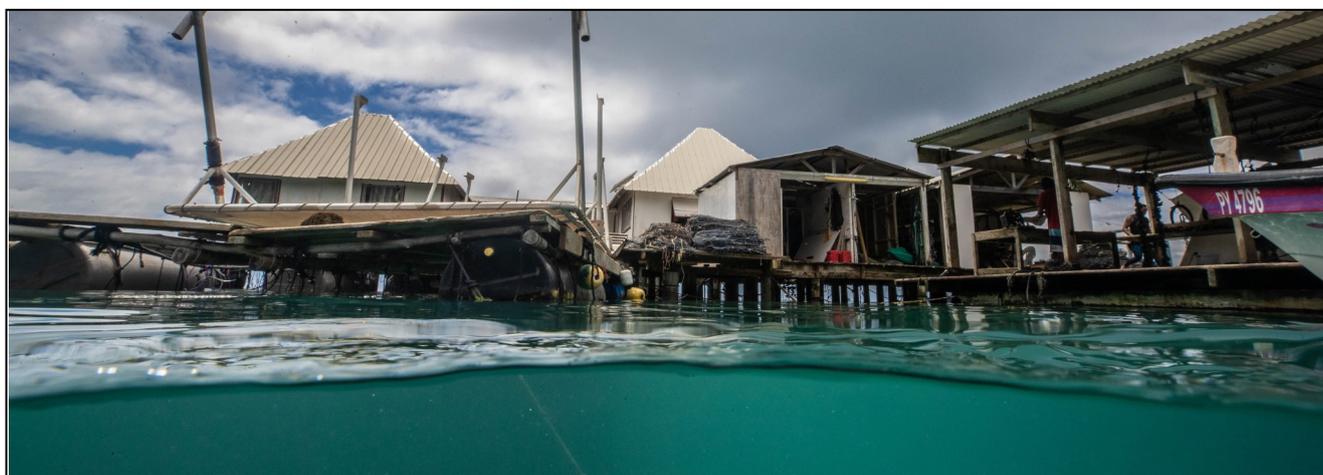
Les mécanismes économiques et financiers recouvrent un large éventail d'instruments susceptibles de contribuer à la mobilisation de financements supplémentaires et durables ou de produire des effets positifs sur l'environnement par le biais de transferts monétaires incitatifs entre les parties prenantes. Il peut s'agir de la mise en place de nouveaux modes de transfert (dispositif de paiement des services environnementaux, par exemple) ou de la modification des modes de transfert existants (taxes, subventions, exonérations fiscales, notamment). On trouvera au tableau 1 une typologie des différents mécanismes évalués et mis en œuvre dans le cadre du projet.

## *Institutions et dynamiques existantes*

La plupart des mécanismes économiques et financiers fonctionnent en interaction avec les institutions et les systèmes de gouvernance existants ; ils viennent s'insérer dans des systèmes fiscaux plus larges et sont intégrés aux transferts monétaires entre les parties prenantes. Pour être efficaces, ils doivent donc cadrer avec les dynamiques et les systèmes existants ou s'y adapter. Ils s'appuient par ailleurs sur les engagements des institutions compétentes en faveur d'objectifs environnementaux de plus grande envergure. Les mécanismes économiques et financiers ne sont pas pour autant des solutions magiques : ils sont le moyen d'atteindre un objectif donné, et exigent tout autant de volonté politique que d'autres instruments de l'action publique. L'analyse approfondie du contexte institutionnel dans lequel s'inscrit la mise en œuvre des nouveaux mécanismes – ou le renforcement des mécanismes existants – était un élément clé de la théorie du changement du projet RESCCUE. Les mécanismes économiques et financiers complètent, plus qu'ils ne remplacent, les instruments traditionnels tels que les normes et les aires protégées, entre autres exemples.

## *Efficacité, efficacité économique et équité*

Trois principes essentiels conditionnent la pérennisation et la transposabilité des nouveaux mécanismes ou des changements apportés aux mécanismes existants : l'efficacité environnementale (additionnalité), l'efficacité économique (coûts de transaction faibles) et l'équité en matière de répartition (droits, accès, justice, par exemple). Tous les mécanismes économiques et financiers utilisés dans le cadre du projet RESCCUE ont été évalués et mis en œuvre au regard de ces trois grands principes.



PERLICULTURE, GAMBIER, POLYNÉSIE FRANÇAISE

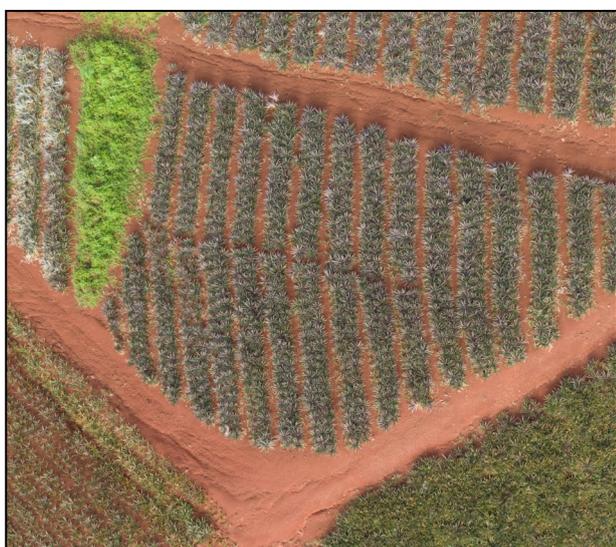
©CPS

## **MÉCANISMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS UTILISÉS DANS LE CADRE DU PROJET RESCCUE**

### *Activités régionales*

Certains mécanismes économiques et financiers dépassent le cadre des sites pilotes RESCCUE et présentent un intérêt pour toute l'Océanie. RESCCUE s'est intéressé aux perspectives qu'offrent quatre d'entre eux :

- [le verdissement de la fiscalité et des subventions publiques](#) est un moyen de réduire les comportements préjudiciables, d'encourager les pratiques respectueuses de l'environnement et de générer des financements additionnels ;
- [le renforcement de la mise en œuvre de la séquence ERC](#) peut être à la fois un outil d'incitation économique, pour les promoteurs de projet comme pour les pouvoirs publics, et une source de financement pour les activités de restauration écologique et de conservation, grâce aux mesures de compensation écologique dont il s'accompagne ;
- [le recours aux transactions relatives au foncier et aux droits fonciers](#) permet d'appliquer des restrictions juridiques sur certaines terres afin de limiter l'exploitation des ressources qu'elles abritent ou d'imposer l'utilisation de pratiques de gestion bien définies ;
- [le recours aux incitations économiques dans la lutte contre les espèces envahissantes](#) peut contribuer à combler le déficit de financements en faveur de projets de gestion des espèces envahissantes et à accroître l'effort de prélèvement de ces espèces.



PLANTATION D'ANANAS, MOOREA, POLYNÉSIE FRANÇAISE

©CPS

Pour chacun de ces mécanismes, RESCCUE a examiné les activités passées et en cours, recensé les enjeux et les perspectives et formulé des recommandations de portée régionale ou propres à chacun des quatre Etats et Territoires océaniens associés au projet.

En Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, le projet, à la demande des administrations partenaires, a élaboré des propositions détaillées de réforme de la fiscalité et des subventions publiques et évalué leurs impacts socioéconomiques et environnementaux. Des études détaillées de ce type devraient être conduites dans tous les pays qui souhaiteraient entreprendre de telles réformes.

### *Activités mises en œuvre sur les sites pilotes*

RESCCUE a réalisé, pour chacun de ses sept sites pilotes, des études de faisabilité sur les différents mécanismes économiques et financiers susceptibles d'être utilisés dans le cadre du projet. À l'issue de cet exercice, les mécanismes jugés les plus prometteurs ont été mis en œuvre (voir le tableau 1).

#### *Provinces de Ra et de Kadavu, Fidji*

[À Ra, l'étude de faisabilité](#) a montré que l'option la plus intéressante était celle consistant à établir un accord de conservation marine visant à financer le projet de parc marin de Vatu-i-Ra en partenariat avec les communautés locales, le secteur du tourisme et la Wildlife Conservation Society (WCS). RESCCUE a accompagné la création officielle du parc, qui constitue aujourd'hui l'aire marine protégée la plus vaste des Fidji, ainsi que l'élaboration et l'adoption du [plan de gestion du parc marin de Vatu-i-Ra](#).

Parallèlement, l'équipe du projet a établi [un accord de conservation marine](#) et mis sur pied un fonds fiduciaire local destiné à couvrir les frais de gestion récurrents du parc et à promouvoir l'éducation et le développement communautaires. En 2018, 18 bourses d'études financées par le fonds nouvellement créé ont été attribuées à des étudiants de l'enseignement supérieur. Le fonds est alimenté par les contributions volontaires annuelles dont s'acquittent les plongeurs et les autres visiteurs du parc, et qui devraient générer entre 6 000 et 12 000 euros par an.

À Kadavu, [l'étude de faisabilité](#) a mis en lumière les perspectives qu'offre la certification en agriculture biologique à l'échelle d'une île entière et a apporté la preuve des avantages financiers et environnementaux de la certification biologique du kava (destiné principalement à l'exportation). Toutefois, les cyclones tropicaux Winston et Keni, qui ont frappé le pays en 2016 et 2018 respectivement, ont porté un coup très dur à la production de kava aux Fidji et entraîné le report de la mise en place de la certification biologique.



VATU-I-RA, FIJI

©CPS

### *Province Sud, Nouvelle-Calédonie*

RESCCUE a réalisé [une étude de faisabilité](#) portant sur cinq dispositifs de financement innovants : la création d'un label « écotourisme », l'appel aux dons privés, la réaffectation des droits d'entrée dans les aires protégées, la mise en place d'un dispositif de paiement pour services environnementaux relatif à la production hydroélectrique dans le lac de Yaté et la révision des modes de calcul et d'affectation des redevances d'occupation du domaine public.

À l'issue de cette étude, il est apparu que seuls les deux derniers dispositifs étaient susceptibles de générer des revenus importants. La province n'a pas souhaité étudier plus avant l'option « paiement pour services environnementaux », mais a demandé [une analyse approfondie](#) sur l'intégration des valeurs des services écosystémiques dans le calcul des redevances d'occupation du domaine public et sur l'élaboration d'un modus operandi pour la réaffectation des taxes et des redevances. Toutefois, à l'issue du projet, aucune des options étudiées n'avait trouvé d'application concrète.



GRAND SUD, NOUVELLE-CALÉDONIE

CPS

## *Province Nord, Nouvelle-Calédonie*

En province Nord de Nouvelle-Calédonie, RESCCUE a réalisé une étude de faisabilité sur les mécanismes financiers susceptibles de :

i) générer des financements pour les associations locales de gestion des biens inscrits au Patrimoine mondial, l'accent étant mis sur les municipalités de Poum et de Poindimié ; la province et les deux associations ont retenu et testé deux des six mécanismes proposés : le mécénat d'entreprise (qui a permis de lever à ce jour 4 500 euros) et les boîtes à dons, qui ont été installées depuis ; il avait également été décidé d'instaurer un droit d'entrée pour les visiteurs à l'ancienne mine de Poum (la mine de Pilou), mais l'idée a finalement été abandonnée ;

ii) aider la province Nord à mettre en place une tarification relative à l'exploitation des holothuries (en cours de mise en œuvre en 2019).

Par ailleurs, RESCCUE a appliqué à titre expérimental deux mesures d'incitation économique destinées à améliorer la lutte contre les populations de cerfs et de cochons sauvages dans la municipalité de Touho : la première a consisté à aider l'association locale de chasse à vendre la viande pour se procurer des revenus ; la seconde, à organiser une loterie et un concours de chasse individuel. Le projet a également permis d'inscrire la mise sur le marché local de la viande de brousse en bonne place parmi les priorités politiques, grâce à la réalisation d'une étude à l'échelle du pays.



PERLICULTURE, GAMBIE, POLYNÉSIE FRANÇAISE

©CPS

## *Gambier et 'Opunohu, Polynésie française*

En Polynésie française, RESCCUE a réalisé une étude de faisabilité des mécanismes économiques et financiers destinés à accompagner la transition vers une perliculture durable aux Gambier et vers une agriculture durable à 'Opunohu. Sept types de mécanismes ont été examinés, depuis l'écolabellisation et les subventions conditionnelles jusqu'aux redevances et aux taxes. Les autorités compétentes ont estimé que plusieurs d'entre eux étaient envisageables et appropriés. Toutefois, compte tenu du calendrier serré du projet et des priorités politiques locales, il n'a pas encore été possible de les mettre en œuvre à une échelle suffisante. Un système de consigne fondé sur le concept d'économie circulaire a été testé avec succès sur les plastiques usagés issus de la filière perlicole. Plusieurs autres mécanismes pourraient être mis en œuvre dans les années à venir si les services de l'agriculture et des ressources marines le décident.

RESCCUE a par ailleurs défini les modalités de révision de la redevance applicable à la gestion des déchets ménagers de la commune des Gambier et de mise en œuvre d'une redevance de gestion des mouillages et des bateaux de plaisance aux Gambier et à Moorea.

### *Nord Efate, Vanuatu*

À Nord Efate, l'étude de faisabilité des mécanismes économiques et financiers réalisée dans le cadre du projet a débouché sur la mise place d'un fonds fiduciaire pour la conservation de Nord Efate. Le fonds, qui repose sur un partenariat entre les associations représentant les communautés locales, l'office du tourisme provincial et Live and Learn Vanuatu, finance des activités de gestion intégrée des zones côtières (réensemencement des coraux, gestion des déchets, renforcement des aires protégées locales, notamment). Le financement est assuré par une contribution volontaire de 10 % sur les hébergements et les activités touristiques, et les revenus ainsi dégagés devraient s'élever à environ 9 000 euros par an. Le projet RESCCUE a mobilisé un financement d'amorçage de 90 000 euros qui sera décaissé au cours des prochaines années. Il sera ainsi possible de lancer le prélèvement de la contribution et la gestion du fonds, tout en mettant en œuvre des activités concrètes permettant de montrer aux touristes à quoi serviront leurs contributions.



PLANTATION DE CORAIL, NORD EFATE, VANUATU

©CPS



NORD EFATE, VANUATU

©CPS

Tableau 1. Principaux mécanismes économiques et financiers évalués (en bleu) et mis en œuvre (en vert) dans le cadre du projet RESCCUE

<p>Pour quoi faire ?</p> <p>Qui paie ?</p>	<p><b>Mécanismes économiques</b></p> <p><i>Objectif principal : proposer des incitations visant à limiter les comportements préjudiciables/à encourager les pratiques vertueuses pour la biodiversité et les services écosystémiques</i></p>	<p><b>Mécanismes financiers</b></p> <p><i>Objectif principal : générer des financements pour couvrir les coûts administratifs ou de gestion liés à la conservation ou à la restauration de la biodiversité et des services écosystémiques (paiements ponctuels ou réguliers)</i></p>
<p><b>Pollueur-payeur</b></p> <p><i>Un agent paie parce qu'il cause des dégradations à la biodiversité et aux services écosystémiques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe/écotaxe pour faire évoluer les comportements (régional, PF, NC)</li> <li>• Élimination des subventions dommageables (régional, PF, NC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe/écotaxe pour générer des fonds (régional, PF, NC)</li> <li>• Compensation écologique (régional, NC)</li> <li>• Redevance minière en NC</li> <li>• Redevance pour gestion des déchets ménagers et perlicoles aux Gambier, PF</li> <li>• Versement par les perliculteurs d'un dépôt de garantie pour la réhabilitation du domaine public maritime, PF</li> <li>• Système de consigne pour les déchets plastiques issus de la perliculture aux Gambier, PF</li> </ul>
<p><b>Bénéficiaire-payeur</b></p> <p><i>Un agent (ou son représentant) paie pour bénéficier de la conservation/restauration des services écosystémiques et de la biodiversité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions (régional, PF, NC)</li> <li>• Paiement de services environnementaux, lac de Yaté, NC</li> <li>• Servitudes environnementales et baux de conservation (régional, FJ, NC, PF, VU)</li> <li>• Conditionnalité des baux fonciers, VU</li> <li>• Écolabel pour les produits perlicoles, Gambier, PF</li> <li>• Agriculture biologique à 'Opunohu, (PF) et Kadavu (FJ)</li> <li>• Subventions pour la culture de l'ananas conditionnées à l'adoption de mesures anti-érosion à Opunohu, PF</li> <li>• Label d'écotourisme dans le Grand Sud, NC</li> <li>• Valorisation locale de la viande de brousse pour encourager la régulation des populations de cerfs à Touho et en NC</li> <li>• Concours de chasse du cerf et du cochon sauvage et loterie à Touho, NC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de terres (régional)</li> <li>• Droits d'entrée dans les aires protégées du Grand Sud, NC</li> <li>• Redevances d'occupation du domaine public, province Sud, NC</li> <li>• Redevances de gestion des mouillages et des bateaux de plaisance à Moorea et aux Gambier, PF</li> <li>• Contributions des opérateurs touristiques à Opunohu, PF</li> <li>• Boîtes à dons et mécénat privé pour les associations de gestion des biens inscrits au Patrimoine mondial à Poindimié, NC</li> <li>• Fonds fiduciaire pour la conservation de Nord Efate, VU</li> <li>• Accord de conservation marine du parc marin de Vatu-i-Ra dans la province de Ra, FJ</li> <li>• Redevance d'exploitation des holothuries en province Nord de NC<sup>i</sup></li> </ul>

FJ : Fidji ; NC : Nouvelle-Calédonie ; PF : Polynésie française ; VU : Vanuatu  
<sup>i</sup>Mécanisme en cours de mise en œuvre en 2019.

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU PROJET

### *De l'importance du contexte*

Divers problèmes d'ordre contextuel ont jalonné la mise en œuvre du projet RESCCUE. Ils tenaient principalement au contexte d'intervention, et plus particulièrement à la sélection des sites pilotes. Dans cinq cas sur sept (Moorea et le Grand Sud de la Nouvelle-Calédonie étant les exceptions), l'économie de subsistance était prépondérante, et les activités économiques formelles très limitées. Tous les sites pilotes (à l'exception de Moorea) étaient faiblement peuplés. La plupart des îles et des zones côtières des pays insulaires océaniques présentent d'ailleurs des caractéristiques similaires. Dans de tels contextes, les sources potentielles de financement autres que les administrations et les ONG sont aussi rares que les options qui permettraient de faire payer les pollueurs ou les bénéficiaires.



SÉCHAGE DU KAVA, KADAVU, FIJI

©CPS

Il en a donc résulté un décalage entre les attentes initialement très élevées du projet et les possibilités qu'offrirait concrètement la mise en œuvre de mécanismes économiques et financiers innovants sur les sites pilotes. La sélection de sites pilotes représentatifs d'un plus large éventail de modèles économiques, et notamment de zones urbaines, pourrait s'avérer intéressante dans le cadre de projets futurs.

De manière plus générale, le secteur public est le principal moteur des économies insulaires océaniques. De nombreux régimes d'exonération fiscale et de dépenses fiscales soutiennent un nombre relativement faible de grandes entreprises privées. D'un côté, cibler ces acteurs de façon ad-hoc peut ne pas être une stratégie efficace, car cela ajoute des niveaux de complexité. D'un autre côté, l'adoption de mesures de réforme des régimes d'exonération et de dépenses fiscales et la mise en place de dispositifs nationaux de type « pollueur-payeur » s'avèrent politiquement difficiles.

Parmi les autres enjeux propres au contexte, on peut citer les obstacles d'ordre juridique, à l'exemple du Surfing Decree aux Fidji, qui interdit le prélèvement de droits d'accès aux zones côtières pour la pratique d'activités de loisir ; ou le pacte de stabilité fiscale conclu entre les opérateurs miniers et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, qui fige les exonérations fiscales applicables aux sociétés minières et métallurgiques.

### *Coûts de transaction et absences de données*

RESCCUE s'est heurté à des difficultés liées aux procédures de mise en œuvre des mécanismes économiques et financiers. Les deux principaux écueils tenaient : i) aux coûts de transaction ; ii) à l'absence de données écologiques et à la complexité des processus écologiques.

Les coûts de transaction compromettent l'efficacité et la transposabilité des interventions, tandis que l'absence de données empêche de prévoir et d'évaluer les impacts concrets sur les écosystèmes des mécanismes mis en place. L'ampleur de ces difficultés varie d'un contexte à l'autre.

Ainsi, les coûts associés à la mise en place des deux fonds fiduciaires locaux pour la conservation étaient d'environ 30 000 euros à Vatu-i-Ra<sup>1</sup> pour un coût de fonctionnement d'environ 500 euros, contre 130 000 euros à Nord Efate<sup>2</sup>, pour un coût de fonctionnement de 4 500 euros.

### *Des perspectives prometteuses dans les secteurs du tourisme et de la pêche*

En dépit de ces difficultés, l'équipe RESCCUE a rencontré un grand intérêt de la part des parties prenantes, constaté que les initiatives en cours étaient plus nombreuses que prévu et recensé de nombreuses opportunités sur les sites pilotes et au-delà. Plus particulièrement, les filières tourisme et pêche offrent des perspectives intéressantes et ont manifestement un rôle clé à jouer à l'appui de la gestion des aires protégées.

À l'échelon local, le tourisme a été identifié comme une source de financement importante sur la quasi-totalité des sites pilotes RESCCUE (au travers des redevances d'utilisation, des accords de conservation marine, des fonds fiduciaires locaux pour la conservation, des boîtes de dons, etc.). L'expérience de RESCCUE montre que le tourisme est aussi une source de financement pour la résilience au changement climatique et la conservation de la biodiversité à l'échelle nationale. On citera, par exemple, les dispositifs nationaux reposant sur le versement de redevances d'utilisation (droits d'entrée dans les zones protégées) ou de taxes spécifiques (taxes prélevées à l'arrivée dans les aéroports ou sur les navires de croisière), susceptibles d'être affectées en partie ou en totalité à la gestion environnementale.



VATU-I-RA, FIJI

©CPS

<sup>1</sup> Si l'on additionne les coûts d'élaboration et d'adoption du plan de gestion du parc, on obtient un total de 220 000 euros.

<sup>2</sup> Cette estimation comprend les coûts relatifs à l'établissement et à l'adoption des plans d'activité et de conservation.

RESCCUE n'a pas étudié les mécanismes économiques et financiers applicables à la pêche côtière et pélagique en raison des contextes locaux et de l'absence de demande. La seule exception notable a trait à la pêche d'holothuries en province Nord de Nouvelle-Calédonie. Compte tenu de l'importance majeure de la pêche pour la région et des menaces liées à la dégradation des écosystèmes et au changement climatique, des efforts supplémentaires semblent nécessaires pour évaluer les mécanismes existants (droits de pêche, permis de pêche et subventions, notamment) et dans le même temps, tester de nouveaux mécanismes, comme les quotas individuels transférables, afin de favoriser la gestion écosystémique et communautaire des pêches.

### *Transposition à plus grande échelle*

RESCCUE a surmonté les difficultés contextuelles et les problèmes de procédure inhérents à la mise en œuvre de mécanismes économiques et financiers en agissant à de multiples échelles – régionale, nationale et locale. Les initiatives locales menées dans le cadre du projet ont joué un rôle déterminant dans l'application pilote de certains mécanismes ; les enseignements qui s'en dégagent ont permis d'évaluer la transposabilité de ces mécanismes et apportent un éclairage utile pour l'élaboration des stratégies provinciales et nationales. Pour autant, la multiplication des initiatives locales axées sur la mise en œuvre de mécanismes économiques et financiers hors de toute démarche stratégique risque fort d'ajouter à la complexité de l'exercice et d'en brouiller la lecture, sans parler des coûts de transaction élevés qu'elle entraîne.



CHASSEUR DE L'ASSOCIATION TIPWOTO, TOUHO, NOUVELLE-CALÉDONIE

©CPS

En intervenant à une échelle plus grande (nationale et régionale), le projet a pu intégrer un plus large éventail de mécanismes (verdissement de la fiscalité des subventions, mesures de compensation écologique, par exemple) et s'engager dans une démarche plus cohérente et plus efficace, adaptée aux besoins de gestion, notamment en mutualisant les ressources, les coûts et les risques.

## *Conjuguer compétences techniques et partenariats stratégiques : une des clés du succès*



GRAND SUD, NOUVELLE-CALÉDONIE

©CPS

La mise en place de mécanismes économiques et financiers suppose une expertise et des compétences techniques très spécifiques, qui peuvent ne pas être disponibles localement. L'expérience RESCCUE a montré que le succès de la démarche repose aussi sur l'établissement de partenariats solides et sur le soutien et les engagements politiques existants, à de multiples échelles. L'équilibre instauré entre la technicité du design des mécanismes et leur légitimité découlant des partenariats stratégiques a été un facteur clé de réussite.

Des ressources importantes ont été investies dans la mise en place de ces partenariats, par le biais de processus participatifs et consultatifs. Cette approche a permis de nouer des liens de confiance et de donner aux parties prenantes les moyens de s'approprier les mécanismes, tout en veillant à ce que les questions de justice sociale soient dûment prises en compte (à Vatu-i-Ra, par exemple, 70 % des fonds générés par l'accord de conservation marine financent des actions en faveur de l'éducation et du développement communautaires).

### *Et après ?*

Parallèlement à la poursuite des activités pilotes visant à tester des mécanismes innovants à des échelles locales, il conviendrait de s'employer à : i) obtenir des impacts plus tangibles en matière de verdissement de la fiscalité et des subventions dans tous les États et Territoires insulaires océaniques ; ii) étudier de manière plus systématique les perspectives liées aux secteurs du tourisme et de la pêche ; et iii) évaluer le potentiel des mécanismes qui n'ont pas été pris en compte dans le cadre du projet, comme les investissements d'impact (impact investing), les dispositifs d'assurance, les échanges dettes contre nature et les obligations vertes/bleues.

### **AUTEURS**

Raphaël Billé et Jean-Baptiste Marre

### **ÉDITION**

Mélanie Farman

©PACIFIC COMMUNITY (SPC) 2019